



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juin 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-sixième session

Genève, 10-12 septembre 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-sixième session^{1, 2}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 10 septembre 2013, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier commun du projet de liaisons de transport Europe-Asie (projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et projet de chemin de fer transeuropéen (TER)) et du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, consacré au financement des infrastructures de transport.
3. Atelier sur les liaisons entre des ports et l'arrière-pays: le cas du projet d'axe de transport pour le Sud-Est.

¹ Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents, car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (<http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>). Pendant la réunion, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3^e étage, Palais des Nations).

² Les représentants sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) à retourner, deux semaines au plus tard avant la réunion, par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>).

4. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens:
 - a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport;
 - b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.
5. Liaisons de transport Europe-Asie:
 - a) Activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie;
 - b) Exigences en matière de système d'information géographique des projets d'infrastructures;
 - c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie.
6. Transports dans la région méditerranéenne:
 - a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée;
 - b) Réseau de transport euro-méditerranéen;
 - c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée.
7. Changements climatiques et transports:
 - a) Groupe d'experts chargés d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux;
 - b) Atténuation des effets des changements climatiques: présentation de l'outil ForFITS de la CEE;
 - c) Gaz d'échappement des moteurs diesel.
8. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE:
 - a) Les tendances et l'économie des transports pour la période 2012-2013: transports urbains et mobilité;
 - b) Les tendances et l'économie des transports pour la période 2013-2014: financement des infrastructures de transport;
 - c) Tendances et difficultés des transports dans un État membre de la CEE: le cas de la Lituanie;
 - d) Tendances et difficultés des transports dans le secteur routier;
 - e) Tendances et difficultés des transports dans le secteur ferroviaire;
 - f) Tendances et difficultés des transports dans le secteur des voies navigables intérieures.
9. Transport et compétitivité.
10. Assistance technique aux pays en transition.
11. Programme de travail et évaluation biennale pour la période 2014-2015.
12. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le groupe de travail.
13. Questions diverses.
14. Dates de la prochaine session.
15. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

Document: ECE/TRANS/WP.5/53.

2. Atelier commun du projet de liaisons de transport Europe-Asie (projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et projet de chemin de fer transeuropéen (TER)) et du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, consacré au financement des infrastructures de transport

Le Plan directeur révisé des projets TEM et TER reflète les changements qui se sont produits sur les principaux réseaux routiers et ferroviaires ainsi que les prévisions des flux de trafic sur les sections qui constituent les réseaux du TEM (route/autoroute) et du TER (chemin de fer). Le Plan directeur énumère les projets routiers et ferroviaires, soit 294 projets de construction et/ou de remise en état de routes/autoroutes et 191 projets ferroviaires, pour un coût total avoisinant 188 milliards d'euros.

La mise en œuvre de la deuxième phase du projet de développement des liaisons de transport Europe-Asie a abouti à l'élaboration d'un plan d'investissement plurinational dans les transports, qui est le fruit de l'examen et de la hiérarchisation de 311 projets prioritaires. Le coût total de ces projets dépasse les 200 milliards de dollars des États-Unis. Cent quatre-vingt-huit d'entre eux ont été désignés comme projets hautement prioritaires devant faire l'objet d'une attention particulière. Leur coût est estimé à 78 milliards de dollars des États-Unis.

Le financement de ces projets requiert non seulement l'engagement des gouvernements des pays concernés mais également l'aide et la participation concertées des institutions financières internationales et des donateurs. C'est à cette fin que la CEE organise cet atelier commun sur le financement des infrastructures de transport.

Au cours de cet atelier, des experts du TEM et du TER ainsi que des pays participant au projet de liaisons de transport Europe-Asie, soit 39 pays au total, auront la possibilité de présenter aux représentants de différentes institutions financières internationales, de donateurs et d'organisations internationales, les projets en matière d'infrastructure des transports de leur pays qui ont été désignés comme hautement prioritaires.

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports voudra sans doute étudier les exposés présentés par des experts invités. Il souhaitera peut-être examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus ensuite par les participants à l'atelier.

Document: Document informel n° 1.

3. Atelier sur les liaisons entre des ports et l'arrière-pays: le cas du projet d'axe de transport pour le Sud-Est

Les dernières décennies ont connu un accroissement rapide du trafic portuaire lié à la libéralisation du commerce international et à la dispersion géographique de la production. Les liaisons des ports avec leur arrière-pays ont été fortement sollicitées, ce qui a entraîné

des problèmes économiques, environnementaux et sociaux. L'inefficacité des liaisons avec l'arrière-pays se traduit en particulier par une augmentation des coûts de la chaîne d'approvisionnement, une mauvaise utilisation des ressources et des effets accrus sur l'environnement.

À la suite des travaux du Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, le Groupe de travail voudra sans doute étudier les exposés du projet d'axe de transport pour le Sud-Est (SETA) présentés par les experts. Le projet SETA prévoit l'optimisation des ressources et le recours à de petits investissements pour améliorer les liaisons ferroviaires entre Vienne, Bratislava et certains ports septentrionaux de l'Adriatique. Le Groupe de travail voudra peut-être examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte des exposés et des débats tenus ensuite par les participants à l'atelier.

Document: Document informel n° 2.

4. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne décrira au Groupe de travail l'état d'avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne (UE).

Document: Document informel n° 3.

b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Le Directeur des projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER) tiendra le Groupe de travail informé des activités mises en œuvre au cours de la période 2012-2013.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2013/1.

5. Liaisons de transport Europe-Asie

a) Activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'avancement des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (GE-LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase III du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le programme de travail du Groupe d'experts et fournir des orientations concernant sa mise en œuvre effective.

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1.

b) Exigence en matière de système d'information géographique des projets d'infrastructures

Le Groupe de travail se rappellera peut-être qu'à sa vingt-cinquième session il a, suite à la proposition d'un représentant du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO), demandé aux représentants du TEM et du TER, du projet de liaisons de transport Europe-Asie et du Groupe Transports de la Méditerranée occidentale (5+5) de présenter leurs initiatives et activités en matière de système d'information géographique (SIG) et d'examiner les possibilités de coopération.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être étudier les exposés présentant les trois projets/initiatives de système d'information géographique et fournir des lignes directrices concernant une éventuelle coopération.

c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie

Les représentants d'autres initiatives et projets en matière de transport entre l'Europe et l'Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur la coopération avec le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

6. Transports dans la région méditerranéenne

a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) a été prié d'élaborer un rapport sur ses activités pour la vingt-sixième session du Groupe de travail. Des informations sur les activités récentes de cet organisme seront soumises au Groupe de travail pour examen.

Document: Document informel n° 4.

b) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne donnera au Groupe de travail des informations sur les activités qu'elle mène pour développer le réseau de transport euroméditerranéen.

c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée

Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée donnera au Groupe de travail des informations sur les activités qu'il mène pour développer le réseau de transport méditerranéen.

7. Changements climatiques et transports

a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux

Le secrétariat tiendra le Groupe de travail informé des principales décisions qui ont été prises lors des dernières sessions du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux. En outre, le secrétariat présentera le rapport final du Groupe d'experts publié sous la cote ECE/TRANS/WP.5/2013/2 aux fins de son examen et de son adoption par le Groupe de travail.

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2013/2 et publication de la CEE.

b) Atténuation des effets des changements climatiques: présentation de l'outil ForFITS de la CEE

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'évolution en 2012-2013 du projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (projet ForFITS) financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Ce projet a pour but de mettre au point et d'utiliser un instrument de surveillance et d'évaluation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans le secteur des transports intérieurs, instrument comprenant un simulateur convertisseur de politique des transports, afin de faciliter l'atténuation des effets des changements

climatiques. Cet instrument d'évaluation, dont le simulateur, pourrait aider à concevoir les futurs systèmes de transport intérieur («For Future Inland Transport Systems», d'où le nom de ForFITS). Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des activités suivantes données au titre du projet:

- Organisation d'une réunion internationale d'experts pour améliorer la prise de conscience, éviter les doublons et solliciter les contributions en vue de mettre au point l'outil ForFITS;
- Examen collégial;
- Évaluation de la situation au niveau mondial et établissement d'un rapport;
- Élaboration de l'outil ForFITS.

Parmi les prochaines étapes figureront des projets pilotes spécifiques dans deux pays de chacune des cinq régions, l'élaboration d'un manuel de l'utilisateur sur Internet, des ateliers de renforcement des capacités et des activités de formation pour les décideurs et les experts techniques.

c) Gaz d'échappement des moteurs diesel

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), estimant que l'on disposait de preuves suffisantes de l'existence d'un lien entre l'exposition aux gaz d'échappement des moteurs diesel et l'augmentation du risque de cancer du poumon, a conclu en 2012 que le gaz d'échappement des moteurs diesel était cancérigène pour les êtres humains. Le CIRC a ainsi modifié sa décision de 1988, par laquelle il classait les gaz d'échappement des moteurs diesel dans la catégorie des substances probablement cancérigènes pour les êtres humains.

Suite à une initiative de la Division de l'environnement de la CEE, le secrétariat a élaboré un document (document informel n° 5) afin de fournir des informations de base sur certains faits récents importants en matière de pollution atmosphérique transfrontière, de présenter les conclusions d'études récentes sur les effets nocifs des gaz d'échappement des moteurs diesel pour la santé publique et d'informer le Groupe de travail n° 5 des progrès techniques des moteurs diesel ou de leur remplacement par des moteurs électriques qui réduisent, voire suppriment, tout effet nocif pour la santé publique.

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le document élaboré par le secrétariat et donner des instructions sur les modifications à y apporter pour sa finalisation.

Document: Document informel n° 5.

8. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE

a) Les tendances et l'économie des transports pour la période 2012-2013: transports urbains et mobilité

Le secrétariat informera le Groupe de travail de la publication de la CEE relative aux tendances et à l'économie des transports pour la période 2012-2013, consacrée aux transports urbains et à la mobilité, qu'il a établie sur la base des informations fournies par les pays.

Document: Publication de la CEE.

b) Les tendances et l'économie des transports pour la période 2013-2014: financement des infrastructures de transport

Le secrétariat informera le Groupe de travail du thème de la publication sur les tendances et l'économie des transports retenu pour l'année prochaine (ECE/TRANS/WP.5/2013/4). Le Groupe de travail voudra peut-être examiner et adopter le thème de la prochaine publication relative aux tendances et à l'économie des transports.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2013/3.

c) Tendances et difficultés des transports dans un État membre de la CEE: le cas de la Lituanie

Un représentant du Ministère des transports lituanien présentera un exposé sur les faits récents, les tendances et les difficultés en matière de transport dans son pays. Le Groupe de travail voudra peut-être examiner l'expérience de ce pays et indiquer s'il souhaite qu'un autre pays membre de la CEE présente un rapport en 2014.

Document: Document informel n° 6.

d) Tendances et difficultés des transports dans le secteur routier

Un représentant de l'Union internationale des transports routiers (IRU) présentera les tendances et difficultés récentes dans le domaine du transport routier.

Document: Document informel n° 7.

e) Tendances et difficultés des transports dans le secteur ferroviaire

Un représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) présentera les tendances et difficultés récentes dans le domaine du transport ferroviaire.

Document: Document informel n° 8.

f) Tendances et difficultés des transports dans le secteur des voies navigables intérieures

Un représentant d'une organisation internationale présentera les tendances et difficultés récentes dans le domaine des voies navigables intérieures.

9. Transport et compétitivité

Le secrétariat fera part au Groupe de travail de l'avancement du projet de la CEE intitulé «Incidence des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité du pays», qui avait été approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-douzième session en février 2010.

Document: Document informel n° 9.

10. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) au cours de la période biennale 2012-2013. Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter les gouvernements ainsi que les organisations et institutions internationales à contribuer au TFACT et à indiquer le type d'assistance qu'ils pourraient fournir.

Document: Document informel n° 10.

11. Programme de travail et évaluation biennale pour la période 2014-2015

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu'il a approuvé, à sa vingt-quatrième session, en septembre 2011, des indicateurs d'efficacité pour la mesure des résultats attendus en 2012 et 2013 (ECE/TRANS/WP.5/50, par. 48). Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs d'examiner son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen étant prévu en 2014, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour 2014-2015 ainsi que les paramètres pertinents en vue de son évaluation biennale. Le projet de programme de travail pour 2014-2015 et les indicateurs de résultat attendus figurent dans le document ECE/TRANS/WP.5/2013/6.

Document: ECE/TRANS/WP.5/2013/4.

12. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-quinzième session (26-28 février 2013) sur des questions présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

Document: ECE/TRANS/236.

13. Questions diverses

À ce jour, aucune proposition n'a été faite au titre de ce point de l'ordre du jour provisoire.

14. Date de la prochaine session

La vingt-septième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 16 au 18 septembre 2014.

15. Adoption du rapport

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la présente session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la présente session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera soumis au Comité des transports intérieurs.
